

## PROPRE ET PRATIQUE : UNE CENTRALE D'ACHAT TROP CONNUE

Un nouveau catalogue est diffusé depuis le mois de juin dans les boîtes aux lettres : « **Propre et pratique, centrale d'achat** ». L'enveloppe - réponse mentionne comme adresse une boîte postale à Nice.

En fait, derrière cette nouvelle enseigne commerciale, se cache la **SARL ALICE AVANTAGES** déjà connue pour ses loteries publicitaires bien contestables (*et du reste, ayant fait l'objet d'une condamnation devant le tribunal correctionnel de Nice en date du 5 décembre 2008, décision frappée d'appel*).

Les pratiques publicitaires sont malheureusement inchangées :

- ↳ Par l'annonce d'un gain certain, dont un lot unique de 10 000 € et une multitude de petits lots sans intérêt (*bons d'achat de 2 € dénommés « chèques »*);
- ↳ Par l'exclusion de tous les bulletins de participation sans commande qui seraient retournés dans l'enveloppe pré-adressée (*obligation d'utiliser une enveloppe vierge*).

Les clients désabusés d'**ALICE AVANTAGES** risquent de se laisser attirés par ce catalogue qui n'a de nouveau que le nom.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménagoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**